www.carlades.com

Entre Cère et Goul

Badailhac - Cros-de-Ronesque
Jou-sous-Monjou - Pailherols - Polminhac
Raulhac - St-Clément - St-Etienne-de-Carlat
St-Jacques-des-Blats - Thiézac - Vic-sur-Cère

N° 30 - JUILLET 2017

Inauguration de la Maison de Santé du Carladès

Carladès
Communauté de Communes

La Communauté de communes investit pour l'avenir de son territoire...

Depuis quelques années, dans le cadre de son projet de territoire, la Communauté de communes a lancé un important programme d'investissements :
- aménagement du **Pas de Cère**,
- construction de la **Maison du Tourisme**,
- aménagement de l'extension de la **Zone d'Activités** de Comblat,
- dans le cadre du Pôle Santé du Carladès : construction d'une **Maison de Santé** à Vic-sur-Cère et d'un **cabinet médical** à Polminhac (*à venir un cabinet secondaire à L'EHPAD de Raulhac*),
- création du **Réseau Chaleur Bois** pour la ZA de Comblat et une partie du bourg de Vic-sur-Cère.

D'ici la fin 2018, les **deux granges de Comblat** devraient être achevées (*cf. grange culture et grange numérique*).

Par ailleurs de nombreux autres projets, certes de moindre envergure mais tout aussi importants, vont être conduits dans les prochaines années :
- achèvement du projet de **chemins à thèmes** sur le Carladès,
- création de **circuits VTT** et, en collaboration avec les territoires voisins, création d'un produit touristique basé sur les **VTT à assistance électrique**,
- aménagement, avec la CABA, d'une **voie à "mobilité douce"** qui reliera le carrefour du Parapluie (*entre Aurillac et Arpajon*) au Pas de Cère,
- création d'une **via ferrata** au Pas de Cère,
- équipement en **bornes numériques** de divers points touristiques du Carladès (en complément de l'équipement numérique de l'Office de Tourisme).

La réalisation de ces investissements va être déterminante pour l'avenir de notre territoire en contribuant, notamment, à dynamiser le Carladès.

Ce sont plus de 12 millions d'euros, qui ont été ou vont être investis sur notre territoire avec de nombreuses retombées :

1 - Ces travaux ont et vont générer des retombées économiques directes, plusieurs corps de métiers ayant bénéficié de l'attribution de marchés, des restaurants ayant accueilli les ouvriers…

2 - Ces nouvelles installations ont permis de fixer ou de développer certains services (*cf. santé...*) ou certaines entreprises, créant ainsi les conditions pour maintenir ou mieux créer des emplois.

3- Ces investissements vont favoriser la création de ressources nouvelles tant pour nos commerces que pour nos collectivités. Si les communes bénéficient des diverses taxes (taxes foncières,...), la Communauté de communes va tirer profit de la création ou extension d'entreprises en percevant le produit des deux taxes qui remplacent la taxe professionnelle (cf. **CFE et CVAE**).

4 – Dans une période ou les dotations versées par l'État sont en baisse et les subventions de plus en plus rares, le fait de pouvoir compter, à court terme, sur de nouvelles ressources propres constitue un atout déterminant pour l'avenir. Ainsi, à coté de ces investissements, la Communauté de communes va pouvoir étendre son rayon d'action dans le **domaine social et des services** qui concerne toute la population et notamment celle de la vallée du Goul.

5 – Il peut être relevé que l'action de la Communauté de communes s'inscrit pleinement dans le cadre du **développement durable** (*cf. réseau chaleur bois, utilisation du bois local pour l'approvisionnement...*).

6 – Enfin, ces investissements sont la concrétisation de la **dynamique impulsée** par la Communauté de communes et donnent une **image positive de notre territoire**. Ceci explique en grande partie l'attrait de notre zone d'activités (*plus de 1/4 déjà réservé*) alors qu'elle vient à peine d'être achevée, mais aussi de la grange numérique où huit entreprises devraient s'installer dès l'ouverture en 2018.

Ainsi, notre Communauté de communes, bien que ''petite'', a su préparer l'avenir de notre territoire et assurer sa pérennité.

Il convient de noter que ces importants investissements ont pu être financés sans que les contribuables aient été sollicités ! En effet, en complément des importantes subventions, les annuités des emprunts souscrits pour équilibrer les divers budgets sont couvertes par des ressources propres (*cf. loyers de la maison de santé et cabinet médical, vente de lots de la zone d'activités, vente de chaleur par le réseau chaleur bois...*).

Après une période mouvementée (*cf. les dernières élections*), formulons le vœux que notre pays retrouve un peu de sérénité et une nouvelle période de prospérité dont notre territoire saurait tirer profit.

Bonne saison estivale à toutes et tous.

Michel ALBISSON,
Président

SOMMAIRE

FINANCES p 3
- Budget de fonctionnement 2017
- Budget d'investissement 2017

CULTURE ENFANCE JEUNESSE p 4
- Un espace à vocation sociale, culturelle et artistique à Vic-sur-Cère
- Le Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs (RERS)
- École de Musique et de Danse Intercommunale du Carladès (EMDIC)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DURABLE p 6
- La grange numérique du Carladès : un Tiers Lieu pour le territoire
- L'Hôtel des Artisans accueille
- Fin du chantier d'extension de la Zone d'Activités de Comblat pour la communauté de communes
- Fin du chantier de la chaufferie bois à Vic-sur-Cère

SERVICES À LA PERSONNE SANTÉ p 9
- La maison de santé du Carladès a ouvert ses portes
- Pôle santé du Carladès : Le cabinet médical de Polminhac fait peau neuve !

ENVIRONNEMENT p 11
- Ne jetez plus vos vêtements à la poubelle !

TOURISME p 12
- Exposition sur le Massif Cantalien, plus grand volcan d'Europe
- Une nouvelle proposition d'itinérance : le GR® 465

DE NOUVELLES COMPÉTENCES p 13
- GEMAPI au 1er janvier 2018
- Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

INFOS PRATIQUES p 14

LES RENCONTRES DU CARLADÈS p 15

Communauté de communes Cère et Goul en Carladès

BP 8 - Place du Carladès - 15800 VIC-SUR-CERE
Tél. 04 71 47 89 00 / Fax 04 71 47 89 01
Mail : secretariat@carlades.fr
Site : www.carlades.com
Accueil du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

Directeur de la publication :
Michel ALBISSON,
Président de la Communauté de communes

Rédaction :
Communauté de communes Cère et Goul en Carladès

Photos :
Communauté de communes Cère et Goul en Carladès, Office de Tourisme du Carladès, Pierre Soissons.

Conception graphique et imprimeur :
I.2.S. Imprimerie - Aurillac IMPRIM'VERT®

Bulletin semestriel tiré à 2 480 exemplaires

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017

2 955 352 €

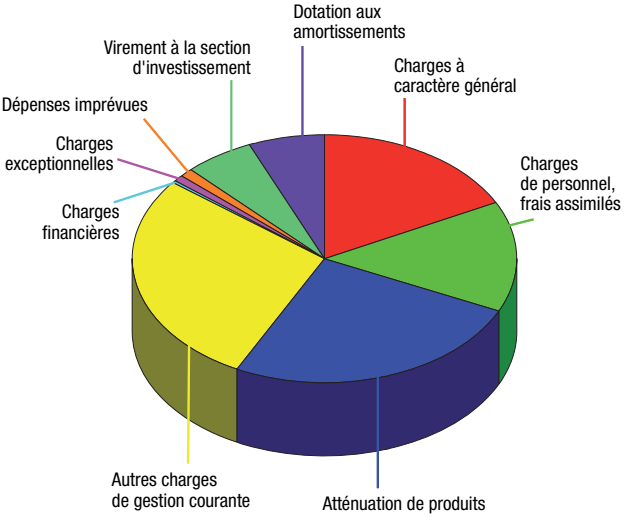

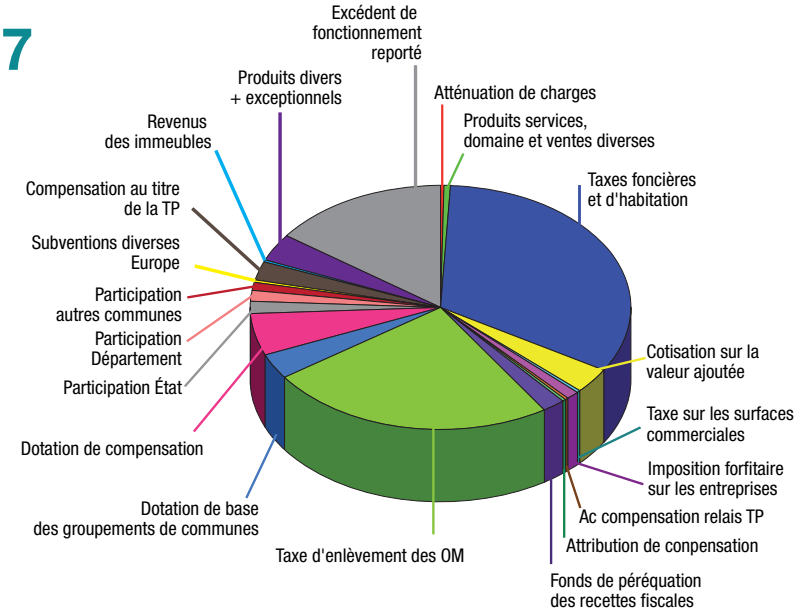

En dépit de la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) (*en 3 ans, -128 000 euros/an*) et grâce à une gestion rigoureuse des dépenses (*charges salariales nettement inférieures à la moyenne des communautés*), il a été convenu de n'augmenter ni la fiscalité ni la taxe sur les ordures ménagères.

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2017

4 632 052 €

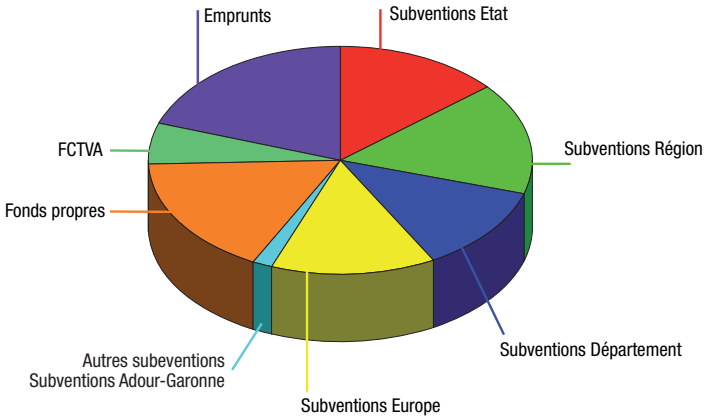

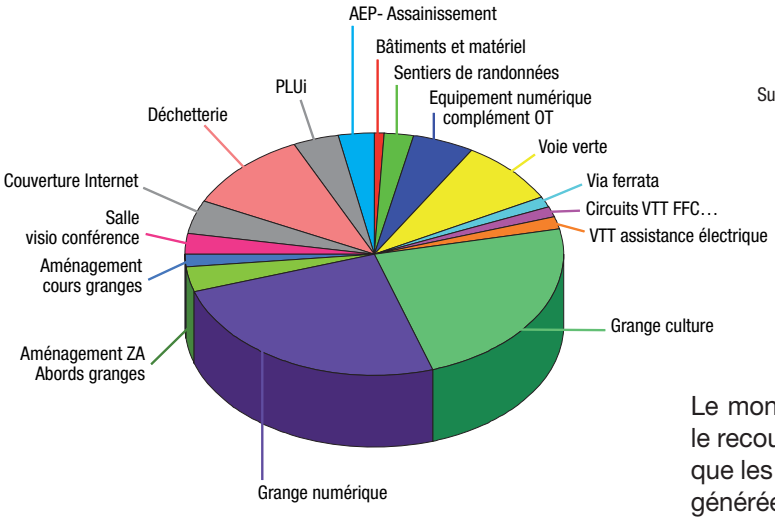

Le montant des investissements se situe à un niveau élevé mais le recours à l'emprunt reste à un niveau très raisonnable, d'autant que les annuités sont, pour la plupart, couverts par les ressources générées par ces investissements.

UN ESPACE À VOCATION SOCIALE, CULTURELLE ET ARTISTIQUE À VIC-SUR-CÈRE

Depuis 2009, la Communauté de communes Cère et Goul en Carladès a développé une politique socio-culturelle forte basée sur une saison culturelle itinérante, des partenariats culturels associatifs novateurs, un programme d'éducation artistique qui repose sur l'Ecole de Musique et de Danse Intercommunale (EMDIC) et des interventions artistiques en milieu scolaire ainsi que le développement d'un Espace de Vie Sociale Intercommunal (EVS).

Imaginé en premier lieu pour doter le territoire de locaux à adapter à l'enseignement de la musique et de la danse, comme sur le besoin d'un espace de taille intermédiaire destiné à la diffusion artistique contemporaine, ce projet de grange culturelle s'est progressivement structuré comme un espace à vocation partagée. Cela permettant par sa proximité géographique de s'appuyer sur le mouvement artistique lié à la dynamique culturelle du Pays d'Aurillac et de répondre aux besoins des associations culturelles locales.

Pensé comme un lieu partagé dédié à l'enseignement, la création et la diffusion artistique cet espace favorable au croisement des publics et des disciplines marquera une nouvelle étape dans l'offre culturelle, l'attractivité et l'animation sociale et économique de la vallée.

L'opération consiste en la restructuration et en l'aménagement d'un bâtiment agricole traditionnel situé à Comblat sur la commune de Vic-sur-Cère et appartenant à la Communauté de communes.

Les travaux commenceront fin 2017, pour s'achever en 2018 au plus tard début 2019.

Conçu autour d'un "hall" de rencontres, le lieu vise à regrouper plusieurs disciplines artistiques : théâtre contemporain, musique, danse, pour des pratiques amateurs et professionnelles.

Une partie du lieu sera aménagée pour mettre à disposition de l'École de Musique Intercommunale des locaux adaptés à son développement. Cela comprendra des salles de cours de musiques actuelles, un studio d'enregistrement, une salle de percussions, des salles de formation musicale et une salle de danse.

La deuxième partie sera dédiée à un lieu de création et de diffusion des nouvelles écritures théâtrales contemporaines. Ce projet sera porté par une compagnie de théâtre professionnelle qui proposera un projet de fabrique et de diffusion artistique varié ainsi que des ateliers ouverts à la population. La compagnie développera un projet basé sur la mise en place d'une équipe artistique "œuvrière" qui élaborera ses travaux en lien et en dialogue avec les acteurs et habitants du territoire.

Cette grange accueillera également le Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs via l'Espace de Vie Sociale du Carladès. Un RERS est un projet de mise en circulation des savoirs où chaque participant choisit à la fois d'offrir et de demander des savoirs qu'il a construit tout au cours de sa vie professionnelle, personnelle, militante, associative. Les animations envisagées pourront aller d'ateliers de découvertes, en soirées jeux , lecture et débats ou encore divers ateliers de loisirs créatifs.

Enfin, ce lieu se veut ouvert et multi-culturel. Les associations du territoire, partenaires de la Communauté de communes comme les acteurs culturels de l'ensemble du bassin d'Aurillac, pourront collaborer à l'animation de cet espace à vocation résolument partagée. Il s'agit à la fois de positionner cet espace de "fabrique artistique" comme un établissement-clé pour l'attractivité du territoire, de le faire rayonner aux niveaux régional et national, mais surtout de l'imaginer comme un opérateur du service public de la culture, un lieu culturel de proximité ouvert sur le monde, exigeant et populaire à la fois.

Esquisse du plan en coupe de la Grange Culturelle
Description des espaces d'utilisation*

Atelier du Rouget Simon Teyssou et associés
Consultant 1 : IGETEC BET TCE
Consultant 2 : SIGMA-BET Accoustique

Echelle 1/100e
Phase : ESQ
Date 18.06.17

* document de travail : ébauche du plan non définitive.

Espaces RERS
Espaces EMDIC
Espaces Cie de théâtre
Espaces mutualisés : hall + salle théâtre-danse

LE RÉSEAU D'ECHANGES RÉCIPROQUES DE SAVOIRS (RERS)

Devenez "Résoteurs" !

Depuis octobre 2017 l'Espace de Vie Sociale du Carladès, soutenu par la Communauté de communes a mis en place un Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs (RERS). Déjà 70 résoteurs partagent leurs savoirs au sein du réseau animé par Amélie LEGOUFFE. Entre échanges simples et collectifs, le réseau propose une palette riche et variée d'activités : du yoga en passant par la couture ou des pique-niques partagés, le réseau permet aussi de se rencontrer et de créer des liens lors de moments toujours riches en convivialité. Alors, n'hésitez pas, le réseau vous attend !

Pour plus d'informations, consultez le site internet !
https://sites.google.com/site/reseaudducarlades/home

RERS du Carladès
21, rue de la Gare - 15800 Polminhac
06.60.57.68.34
rerscarlades@gmail.com

Permanence de 10h à 12h mardi à Vic-sur-Cère (médiathèque)
Un mercredi sur deux à Thiézac (agence postale)
et à Saint-Jacques-des-Blats (agence postale)
Jeudi à Polminhac (ancienne Poste)
Point d'informations au bar/restaurant "Le Carladès" à Saint-Etienne-de-Carlat.
Tél : 04-71-49-69-46
Ces permanences ont lieu en dehors des vacances scolaires.
Possibilité de prendre rendez-vous en dehors des heures de permanences.

ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE INTERCOMMUNALE DU CARLADÈS (EMDIC)

Chanteurs ? Musiciens ? Rejoignez-nous !

Dès 3 ans !

L'Ecole de Musique et de Danse du Carladès portée par la Communauté de communes propose de nombreux cours et ateliers dès l'âge de 3 ans. Orientée autour des musiques actuelles, elle propose différents parcours autour de cours d'instruments, d'ateliers "d'Explora'son" ou des pratiques collectives pour le plaisir de jouer ensemble.

Les réinscriptions auront lieu **le 4 septembre** et les **inscriptions le 11 septembre** à partir de 16h jusqu'à 20h en salle de musique de l'école primaire de Vic-sur-Cère.

Les cours débuteront le 18 septembre. Une permanence sera proposée le mercredi 13 septembre de 14h à 18h dans les locaux de l'école de musique à Polminhac.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre le nouveau responsable pédagogique :
Christophe RAYNAL au 06.83.56.25.48
ou par mail : emdiccarlades@gmail.com

Les instruments enseignés : guitare, basse, batterie, percussions, cordes, piano, accordéon et trompette... Ainsi que de nombreux ateliers (musiques actuelles, percussions, chorales…)

Et la danse ?

Dans l'attente de la construction de lieux adaptés à son enseignement et afin de garantir le respect de l'intégrité physique des élèves et des enseignants, l'enseignement de la danse est "mis en sommeil" pour l'année 2017-2018.

LA GRANGE NUMERIQUE DU CARLADÈS : UN TIERS LIEU POUR LE TERRITOIRE

De nombreuses mutations liées à l'usage du numérique vont intervenir à court terme et impacter notre vie au quotidien.

La Communauté de communes s'est engagée pour limiter les effets de ce qu'il convient d'appeler "la fracture numérique". C'est ainsi que toutes les écoles du Carladès ont été dotées par la Communauté de communes de Tableaux Blancs Interactifs (TBI).

Le projet de "grange numérique" s'inscrit dans cette logique et, de ce fait, en plus d'accueillir des entreprises, sera ouvert aux collectivités territoriales, écoles, collège mais aussi aux particuliers.

Le concept de grange numérique :

Elle sera un "tiers-lieu" qui favorisera les échanges entre les entreprises qui l'intégreront mais aussi les particuliers (cf. Fablab...).

Du fait de la proximité de la grange culture, la cohabitation de ces deux "mondes" présente un intérêt certain.

Quels sont les acteurs concernés ?

- Certaines entreprises locales qui ont des besoins en locaux adaptés et qui souhaitent pouvoir échanger avec d'autres entreprises du numérique avec des compétences dans des domaines autres que les leurs (besoin d'un prospecteur commercial, d'une technicité particulière ou tout simplement d'un site internet,...).
- Des start-ups* qui souhaitent s'installer dans des locaux fonctionnels, bénéficiant de la fibre optique, pourront tirer profit de l'expérience des entreprises en place et ainsi accélérer leur développement.
- Des entreprises artisanales ou autres, situées sur la zone d'activités, qui pourront aussi faire appel aux services de certaines des entreprises sus-mentionnées ou simplement utiliser les services proposés dans le lieu.
- Les acteurs du tourisme dont "Internet" constitue un élément indispensable à leur développement trouveront certainement un appui logistique parmi les entreprises qui vont s'installer dans cette grange.
- Les associations disposeront d'un lieu de rencontre et pourront bénéficier des équipements et des services mis à leur disposition moyennant un tarif avantageux (cf. secrétariat, imprimante,...).
- Les collectivités locales pourront aussi utiliser les services de cette grange où, à côté de compétences qu'elles viendront peut être chercher, elles auront accès à la salle visio-conférence et aux autres services.
- Les collègiens et écoliers du Carladès seront invités à découvrir le Fablab, la salle visio-conférence et tous les services proposés au sein de cette grange.
- Les habitants du Carladès auront à leur disposition un Fablab où ils découvriront les possibilités des nouvelles technologies (cf. imprimantes 3D...) et/ou pourront s'initier à ces nouvelles pratiques.

** start-up est une entreprise de petite taille, porteuse d'une idée innovante, avec un fort potentiel de croissance.*

Une particularité : la salle visioconférence

Répondant à une demande de certaines entreprises et permettant d'apporter, pour partie, une solution à l'éloignement de certains centres de décision, tant pour les entreprises que pour les collectivités locales (*cf. siège de la Région à Lyon*), cette grange numérique sera équipée d'une salle de visio-conférence adaptable en fonction du nombre de participants (3 à 40). De plus, elle fera appel à de nouveaux procédés qui se veulent innovants.

En conclusion

Cette grange numérique sera un tiers-lieu où certes des entreprises vont se développer et prospérer mais aussi où seront privilégiés la convivialité, l'accueil, les échanges,... pour donner une image dynamique à ce lieu emblématique du Carladès qui, ne l'oublions pas sera créateur d'emplois et de richesse pour le territoire et la Communauté de communes.

Les entreprises intéressées sont invitées à contacter la Communauté de communes au 04 71 47 89 02 ou adresser un mail à direction@carlades.fr

Esquisse du plan en coupe de la Grange Numérique
Description des espaces d'utilisation*

Atelier du Rouget Simon Teyssou et associés
Consultant 1 : IGETEC BET TCE
Consultant 2 : SIGMA-BET Accoustique

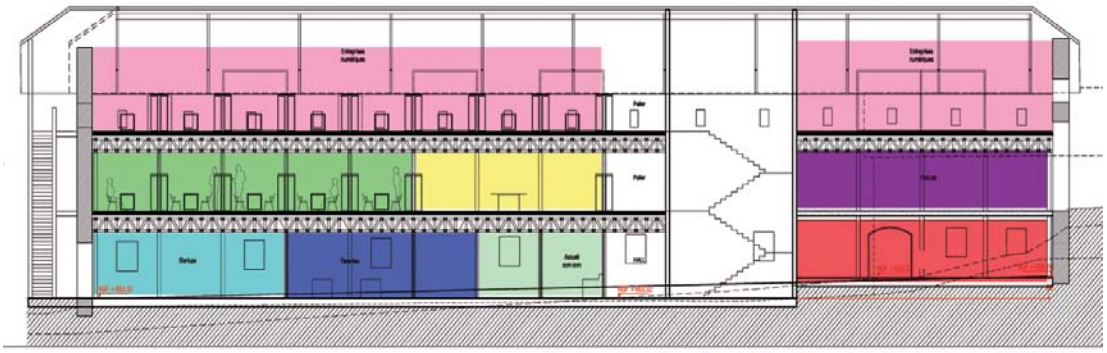

* document de travail : ébauche du plan non définitive.

Accueil grange numérique
Startups
Tiers-lieu / co-working
Salle visio-conférence
Bureaux
Entreprises numériques
Fab-Lab
Stockage

L'HÔTEL DES ARTISANS ACCUEILLE

Marie-Christine CITERNE a récemment créé sa micro-entreprise “Paroles de récup'” pour concrétiser une passion, la valoriser et la rendre visible et accessible à tous.

Récup', relook, déco, elle redonne vie à tout objet bois ou tissu, pleine d'imagination et d'idées pratiques, elle créée des pièces uniques et personnalisées à votre goût.

Entre création de meubles en palettes, création d'objets de décoration en bois, carrés potagers, tables de jardin, rangements, confection de lettres en bois à l'aide de sa scie à chantourner (cf. photo), elle propose la réalisation de toute sorte d'objets ou meubles au look unique, économiques et écologiques.

De belles réalisations / idées cadeaux sont à découvrir dans son atelier ! N'hésitez pas à lui rendre visite !

Vous pouvez la retrouver tous les lundis à l'Hôtel des Artisans à la Zone d'activités de Vic-sur-Cère, la joindre au 06 84 63 40 19 ou lui écrire à parolesderecup@gmail.com

FIN DU CHANTIER D'EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITES DE COMBLAT POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Les travaux d'aménagement de la zone d'activités sont désormais terminés, la déclaration d'achèvement et de conformité des travaux au permis d'aménager ayant été déposée en Mairie et transmise aux services instructeurs de l'Etat.

Les premiers lots de l'extension de la zone d'activités ont été vendus (Casino “jeux” et Intermarché) et les permis de construire ont été accordés.

Cependant, les élus communautaires ont fait le choix de laisser la voie principale non accessible aux véhicules pour faciliter la réalisation des chantiers à venir.

Par ailleurs, plusieurs lots ont fait l'objet de compromis, plusieurs projets sont en cours d'étude par de futurs acquéreurs. La phase de construction des bâtiments (les lots une fois vendus) reste du ressort des nouveaux propriétaires, toutefois, les "premiers coups de pelle" devraient intervenir avant la fin de l'année.

Pour toute information, vous pouvez contacter nos services au 04 71 47 89 02 ou adresser un mail à direction@carlades.fr

FIN DU CHANTIER DE LA CHAUFFERIE BOIS A VIC-SUR-CÈRE

Les travaux d'aménagement de la chaufferie bois (Zone d'activités Vic-sur-Cère) sont désormais terminés et la déclaration d'achèvement et de conformité des travaux déposée en Mairie.

Le chantier reste en voie d'achèvement concernant les raccordements et le réseau de chaleur bois.

Le bâtiment, comprenant 2 chaudières bois, une chaudière de secours fioul, 2 silos ainsi que les impressionnants équipements annexes, a été visité par les abonnés en présence des bureaux d'études et des entreprises.

Une inauguration est prévue à l'automne 2017 dès le démarrage de la plus importante chaudière bois, les besoins n'ayant nécessité que l'utilisation de la "petite" chaudière bois.

Pour toute information, vous pouvez contacter nos services au 04 71 47 89 02 ou adresser un mail à direction@carlades.fr

Nous remercions nos partenaires qui nous ont aidé à réaliser cette opération.

L'association Bois Energie 15 a réalisé la pré-étude de faisabilité et a accompagné la Communauté de communes tout au long de l'opération.

L'ADEME a participé par un concours financier d'un montant de 1 808 504 euros, déterminant pour la réalisation de cette opération globale.

L'Etat a participé par deux concours financiers pour un montant de 266 400 euros au titre de la DETR 2015 et de 300 000 euros au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local, déterminants pour la réalisation des opérations "chaufferie bois" et "réseau de chaleur".

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a participé par un concours financier d'un montant de 18 813 euros au titre du programme "Plan Bois n°2327" déterminant pour financer l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

La Caisse des Dépôts a accompagné la valorisation de la filière bois énergie à travers un prêt "croissance verte" de 1 800 000 euros sur 40 années.

LA MAISON DE SANTÉ DU CARLADÈS A OUVERT SES PORTES

La Maison de Santé du Carladès a été inaugurée le 18 février 2017 en présence des personnalités politiques du territoire, des élus locaux, des professionnels de santé et des prestataires (architecte, entreprises, bureaux d'études) ayant œuvré à ce projet.

Chacun(e) a salué ce projet, mené à bien en un temps record (17 mois entre le choix du maître d'œuvre et la mise en activité).

Ce rendez-vous a été l'occasion de remercier les différents partenaires sans qui ce projet n'aurait pu voir le jour, notamment les services de l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui ont joué un rôle déterminant en labellisant le projet de Pôle santé et en accompagnant efficacement la collectivité tout au long du projet.

Les partenaires financiers ont également été remerciés puisque leurs soutiens ont permis de financer 70 % du coût total (982 177 euros HT) :
Europe (FEADER) : 213 530 euros pour le projet global de Pôle santé
Etat (FNADT) : 100 000 euros pour le projet global de Pôle santé
Conseil Régional (Politique territoriale de santé) : 200 000 euros pour la Maison de santé
Conseil Départemental (Fonds Cantal Innovation) : 150 000 euros pour le projet global de Pôle santé
Crédit Agricole (agence de Vic-sur-Cère) : 5 000 euros pour l'acquisition d'équipements numériques d'information.

La somme restante a fait l'objet d'un emprunt auprès du Crédit Agricole Centre France, dont les annuités sont couvertes par les loyers des professionnels. De ce fait, ni la commune de Vic-sur-Cère, ni la Communauté de communes n'auront à supporter une quelconque charge.

Enfin, la qualité du travail de l'architecte, des bureaux d'études et des entreprises a été soulignée ainsi que leur réactivité et leur écoute.

Depuis le 1er février 2017 (date de leur installation), les professionnels de santé ont fait part de leur satisfaction à travailler dans des locaux fonctionnels qui leur assurent des conditions d'exercice dans de très bonnes conditions (cf. accessibilité…) et avec une proximité interprofessionnelle fort appréciable. A ce jour ils sont déjà au nombre de 9 :
- 1 masseur – kinésithérapeute D.E. (Tél. : 04 71 49 61 52)
- 3 médecins généralistes (Tél. : 04 71 47 51 96)
- 2 infirmières libérales D.E. (Tél. : 04 71 47 53 80)
- 1 psychologue clinicienne (Tél. : 06 81 22 44 97)
- 1 pédicure – podologue D.E. (Tél. : 04 71 48 13 33)
- 1 diététicienne – nutritionniste (Tél. : 06 88 67 49 72)

L'A.D.M.R. a également installé ses bureaux dans l'établissement (Tél. : 04 71 49 60 25).

Maison de Santé pluriprofessionnelle du Carladès
3 chemin de Cols 15800 VIC SUR CERE

POLE SANTÉ DU CARLADÈS

Le cabinet médical de Polminhac fait peau neuve !

La construction de ce cabinet médical entre dans le cadre du Pôle de Santé du Carladès élaboré par les élus au niveau intercommunal, en étroite collaboration avec l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes pour répondre aux objectifs suivants :

- pérenniser une offre de soins de qualité pour les patients,
- améliorer les conditions d'exercice des professionnels en place (travail en réseau …),
- maintenir l'attractivité du territoire pour l'accueil de nouveaux professionnels,
- développer le partenariat et la mise en réseau des professionnels de santé pour un renforcement de la communication et des actions de prévention autour des problématiques de santé.

Installé depuis le 1er mars 2017 rue des écoles à Polminhac, à proximité de la pharmacie et du nouveau cabinet de kinésithérapie, le cabinet médical accueille un médecin généraliste.

Réalisé pour un montant global de 113 787 euros HT, la construction du cabinet médical n'aurait pu voir le jour sans l'accompagnement déterminant de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le concours des partenaires financiers qui ont répondu présent dans le cadre des soutiens attribués au projet global de Pôle Santé (cf. article sur la Maison de santé dans cette lettre).

La somme restante restant à charge de la Communauté de communes a fait l'objet d'un emprunt auprès du Crédit agricole Centre France, dont les annuités sont couvertes par le loyer versé par le médecin. Au final, ni la commune de Polminhac, ni la Communauté de communes n'auront à supporter une quelconque charge.

Cabinet médical
Rue des écoles 15800 POLMINHAC - Tél : 04 71 47 42 15
NB : Inauguration avec tous les partenaires prévue cet automne.

POINT INFO : Mouvement SOLiHA Cantal

Vous avez besoin d'une aide financière et/ou technique concernant la rénovation énergétique de votre logement ?

SOLIHA Cantal est une Association loi 1901 basée à Aurillac spécialisée dans l'amélioration de l'habitat.

Elle apporte un service de guichet unique (toutes vos démanches sont traitées en un seul lieu) pour accompagner les propriétaires bailleurs, qui ont mis en location leur appartement, et occupants dans la réhabilitation des logements en assurant un conseil sur les aides à disposition des particuliers pour tous types de travaux (d'amélioration ou d'adaptation).

Une palette d'aides est disponible, avec des critères d'attribution qui sont liés au logement, à la situation du particulier et aux caractéristiques techniques des matériels installés.

En plus de sa mission d'information, SOLIHA assiste les propriétaires dans la constitution des demandes de financements auprès des différents organismes ainsi que pour la mise en œuvre des travaux.

Pour plus de renseignements :
http://cantal.auvergnerhonealpes.soliha.fr/
et www.carlades.com

En bref…

Vous pouvez payer en ligne !

Le service en ligne est opérationnel pour faciliter vos paiements.

Afin de simplifier le règlement de vos factures, la Communauté de communes a mis en place de nouveaux moyens de paiement :

- **le prélèvement automatique** pour des services tels que l'abonnement et consommations au réseau chaleur bois, les inscriptions à l'École de Musique Intercommunale… Il suffira aux usagers de fournir un RIB au service comptable de la Communauté de communes.
- **le paiement par Titre Payable par Internet (TIPI)** pour certains règlements (ex : factures de contrôle d'assainissement non collectif…), permettra aux usagers de maîtriser la date de prélèvement en ayant accès à un service de paiement sécurisé 7/7 jours et 24/24 heures sans aucune formalité préalable.

Ce service est accessible sur le site internet : www.carlades.com

NE JETEZ PLUS VOS VÊTEMENTS A LA POUBELLE !

Vos vêtements sont usés ? Trop petits ? Plus à votre goût ? Ils prennent de la place dans les placards mais vous ne savez qu'en faire ?

Pour beaucoup de personnes le premier réflexe est encore, hélas, de tout jeter à la poubelle.

Or des **Points d'Apport Volontaire de Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures (TLC)** usagés sont à votre disposition à proximité de chez vous :

- **à l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) de la Haute Vallée de la Cère.**

Bureau à la Maison de santé du Carladès - 3 chemin de Cols (04 71 49 60 25 - Permanences lundi 14h-17h, mardi 10h-12h et mercredi 15h-17h).

- **Permanence** le mardi matin au 13 avenue Max Mabit Fournier pour dépôt de vos vêtements.
- **Dans les bornes** : Avenue Murat Sistrière - 15800 VIC SUR CERE ou Route de la gare - 15800 POLMINHAC.

Les articles apportés peuvent même être usés ou déchirés, ceux qui ne sont pas portables en l'état seront recyclés pour faire de nouveaux produits ! En revanche, n'y mêlez pas ce qui a servi aux travaux ménagers ou de bricolage (s'ils sont souillés par des produits chimiques, des graisses, etc.) ou les TLC mouillés. Ils doivent être mis à la poubelle ou directement en déchetterie.

Comment faire ?

- **Rassemblez les textiles propres et secs qui peuvent être portés.**
- **Attachez les chaussures par paire (par les lacets ou avec un élastique) car ils risquent de se séparer à l'ouverture du sac.**
- **Fermez bien le sac.**
- **Évitez les sacs trop volumineux (préférez ceux de moins de 50 litres).**
- **Pas besoin de repasser les vêtements ou le linge.**

Le devenir des TLC :

L'ADMR organise deux fois par an une importante bourse aux vêtements. L'argent récolté permet de financer en partie leurs services en faveur de l'aide à domicile.

Le Relais, un autre organisme, en récupérant les TLC, œuvre en faveur de l'insertion de personnes en difficulté au regard de l'emploi via les emplois dans la collecte et la valorisation des TLC. Les TLC non portables en l'état seront recyclés : leurs composants pourront être valorisés. Transformés en chiffons d'essuyage ou remis à l'état de fibres, ils pourront être réintroduits dans la fabrication de nouveaux produits.

Toutes les infos sur les consignes de tri des TLC sur www.lafibredutri.fr

EXPOSITION SUR LE MASSIF CANTALIEN, PLUS GRAND VOLCAN D'EUROPE

Le Carladès, porte d'entrée du Massif Cantalien, est fortement attaché aux sommets emblématiques du Cantal qui se trouvent sur son territoire (comme le fameux dôme de phonolite du Puy Griou) et également à toutes les manifestations géologiques très accessibles, qui font l'originalité de ses paysages et qui fascinent les visiteurs (cascades au bout d'anciennes coulées de lave, tables basaltiques, inversion de relief...).

Le département du Cantal porte non seulement le nom de son fromage, mais aussi du plus grand volcan d'Europe (avec une superficie de 70 km de diamètre), dont la zone d'émission centrale se situe en Carladès au Puy Griou.

Cette particularité volcanique reste confidentielle et peu valorisée, alors que de nombreux sites paysagers insolites interpellent et s'expliquent par l'histoire géologique particulière du Cantal.

Ceci a été le déclencheur pour l'Office de Tourisme du Carladès de lancer un travail d'interprétation avec le vulcanologue auvergnat Frédéric Lecuyer.

L'exposition présentée à l'Office de Tourisme, si elle reste très simple dans la forme, présente un contenu pédagogique riche (schémas, illustrations et textes vulgarisés) sur les sites géologiques majeurs du Carladès et du Massif Cantalien.

Elle illustre des sites emblématiques de façon pédagogique et didactique grâce aux schémas explicatifs, photos…

UNE NOUVELLE PROPOSITION D'ITINÉRANCE : le GR® 465 "Des Monts du Cantal à la Vallée du Lot"

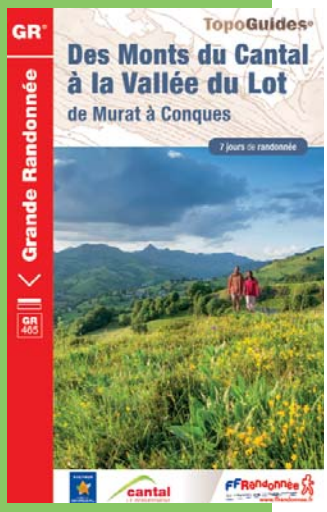

Au mois de mars, le topo-guide du GR® 465 "Des Monts du Cantal à la Vallée du Lot" est paru, officialisant l'ouverture de ce chemin.

Coup de projecteur sur cet itinéraire qui part du cœur du volcan cantalien (Murat) pour traverser les Carladès(-ez), les vallées de la Truyère et du Lot, les coteaux de la Châtaigneraie cantalienne pour se terminer à Conques. Chemin historique reliant deux sites clunisiens : le prieuré de Bredons (Albepierre-Bredons - Cantal) et la chapelle de Manhaval (Taussac – Aveyron), dont le parcours offre au regard une grande variété de paysages, de riches patrimoines culturels et naturels et permet de belles performances physiques alternant de grands dénivelés et quelques parties planes.

Le parcours a été mis à l'honneur le 24 juin lors de la fête de la Montagne et inauguré le 30 juin à Mur-de-Barrez en présence du Président de la Fédération Nationale de la Randonnée, Monsieur Robert AZAÏS.

GEMAPI AU 1ER JANVIER 2018 :
une nouvelle gestion des cours d'eau arrive !

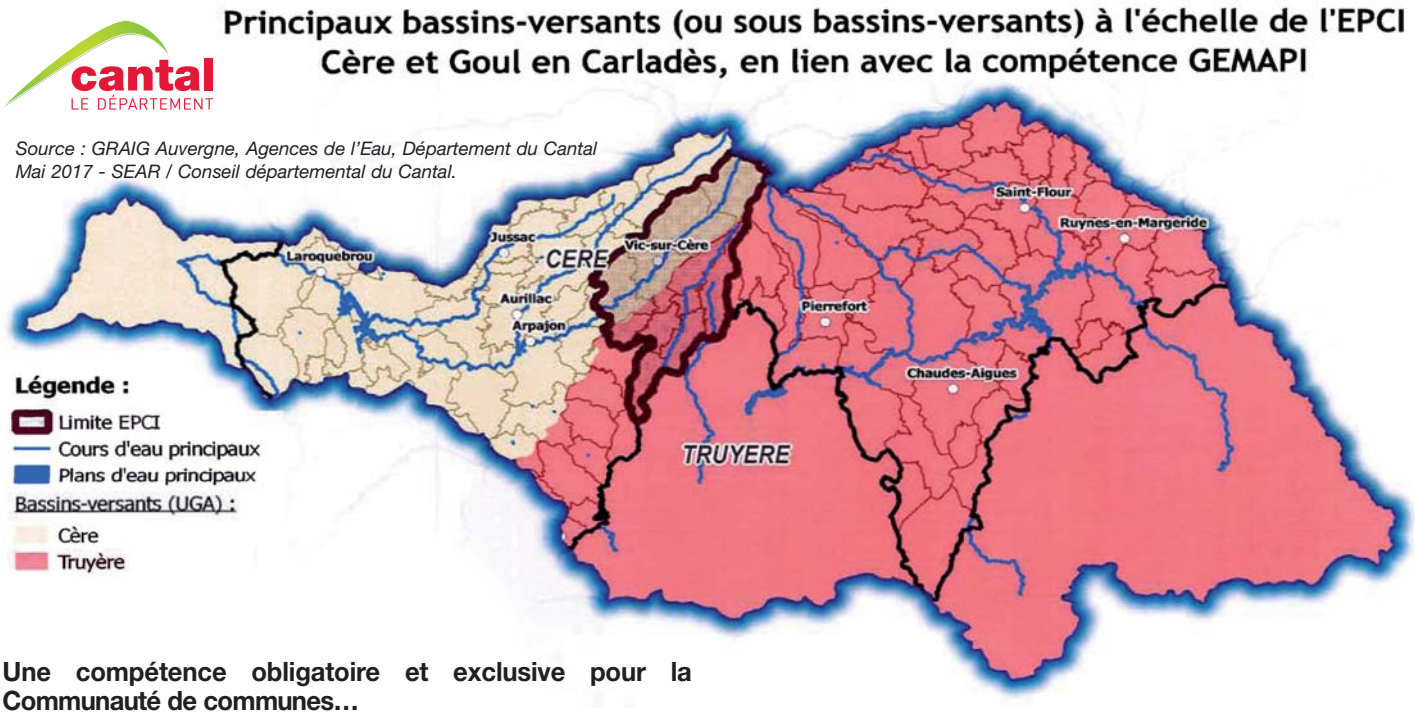

Une compétence obligatoire et exclusive pour la Communauté de communes…

Aujourd'hui, l'entretien et la restauration des cours d'eau et des ouvrages de protection contre les crues incombent à toutes les collectivités (Régions, Départements, Communes, Intercommunalités).

Demain, ces travaux incomberont exclusivement aux EPCI. En effet, le législateur rend obligatoire l'exercice de la compétence ''Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations'', dite ''GEMAPI'', par la Communauté de communes à compter du 1er janvier 2018.

Cette nouvelle compétence devrait permettre de mieux organiser les actions conduites qui, jusqu'alors, étaient dispersées entre de nombreux acteurs sans réelle coordination et de les rendre plus efficaces.

Qu'est-ce que la GEMAPI ?

Cette compétence comprend les missions suivantes :
- L'aménagement d'un bassin hydrographique (soit une aire de réception des précipitations et d'écoulement des eaux) ;
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès,
- La défense contre les inondations (et contre la mer) ;
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides.

Vers une structuration à une échelle cohérente

Les cours d'eau ne s'arrêtent pas aux limites administratives de la Communauté de communes !!

L'heure est aujourd'hui à la préparation de la prise de compétence. Une réflexion est menée par les élus sur les conditions d'exercice de celle-ci à l'échelle d'un bassin versant hydrographique, c'est à dire à l'échelle d'un territoire sur lequel tous les écoulements des eaux convergent vers un même point.

Tout au long des discussions, deux idées sont prises en compte :
- la solidarité amont-aval,
- la cohérence de l'action.

La réalisation ou non de travaux sur une partie de rivière a des conséquences sur les territoires avoisinants.

Lancement d'une étude de gouvernance en vue de la prise de compétences eau et assainissement

La loi NOTRe a conduit la Communauté de communes à prendre les compétences ''eau'' et ''assainissement'' de manière optionnelle au 1er janvier 2018 puis obligatoire à compter du 1er janvier 2020.

Aussi, les élus communautaires préparent d'ores et déjà ces transferts en collaboration avec les communes afin d'être prêts au moment de la prise de compétences.

Une étude a été lancée, depuis le mois d'avril, sur les 11 communes pour choisir le mode de gestion des services de l'eau et de l'assainissement le plus adapté à notre territoire.

A cet effet une consultation a été organisée, celle-ci ayant permis de sélectionner :
- **CEREG ingénierie** en groupement avec Ecosfères chargé d'une part, de faire un état des lieux de la situation actuelle dans les communes, et d'autre part de faire des propositions de gestion,
- **ACDEAU en groupement** avec la SARL PF Bâti Concept chargé de cartographier les réseaux d'eau et d'assainissement.

Le financement de cette étude est assuré à hauteur de 70 % par l'Agence de l'Eau, de 10 % par l'État et de 20 % par la Communauté de communes, ce qui démontre un réel consensus entre les acteurs publics autour de cet enjeu crucial pour notre territoire.

D'ici décembre 2017, plusieurs suggestions d'organisation seront présentées aux élus, ces dernières devront permettre d'effectuer un choix d'un point de vue juridique, technique et administratif.

Le Conseil communautaire pourra ainsi se prononcer de manière éclairée sur les modalités de gestion de l'eau et de l'assainissement ainsi que sur le niveau de service souhaité (accueil du public, astreinte des agents, renouvellement des réseaux, tarifs appliqués, etc...).

DE NOUVELLES COMPÉTENCES

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Dans le cadre de ses nouvelles compétences, la Communauté de communes est depuis décembre 2015 en charge du volet urbanisme. Ainsi, la collectivité va se doter d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) sur les 11 communes qui composent son territoire.

PETIT RAPPEL

Un PLUi est un document d'urbanisme qui est à la fois :

- **Un document de projet de territoire** qui exprime, sur une période de 10 à 15 ans, un projet d'aménagement et de développement en matière d'économie, d'habitat, d'environnement, de paysage, de patrimoine, d'équipements publics…
- **Un document réglementaire** qui définit la vocation et l'usage du sol. Il s'imposera à toute demande d'autorisation (déclaration préalable, permis de construire…) et sera appelé à remplacer les documents d'urbanisme actuellement en vigueur sur les 11 communes.

Après consultation, le cabinet d'études qui va épauler la Communauté dans cette élaboration est le cabinet Oc'Téha (Rodez – 12) accompagné du Centre Permanent pour l'Initiative à l'Environnement de Haute Auvergne (CPIE) et de la Chambre d'agriculture du Cantal.

Une réunion de lancement s'est déroulée le 22 juin en présence des représentants de l'ensemble des communes et des partenaires publics associés. Cette réunion a permis une présentation du cabinet, de l'organisation et des actions à mener dans le cadre de l'élaboration.

Tout au long de ce projet qui s'étalera sur trois ans, les élus du territoire seront mobilisés mais également l'ensemble de la population, des acteurs économiques et associatifs qui seront invités à partager leur vision du territoire, pour les prochaines années, par différents biais de communication (réunions publiques, site internet,…).

Info : www.carlades.com

INFOS PRATIQUES

Visitez nos sites Internet :

www.carlades.com
Communauté de communes

www.carlades.fr
Office de tourisme

Communauté de communes Cère et Goul en Carladès & École de Musique et de Danse du Carladès

Place du Carladès - BP 8 - 15800 VIC-SUR-CERE
Tél. : 04 71 47 89 00 - Fax : 04 71 47 89 01
Mail : secretariat@carlades.fr
Horaires : du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

Dépôt de déchets inertes de Polminhac

Estanie - 15800 POLMINHAC - Tél. : 06 72 01 61 44
Horaires : 24/24 pour les entreprises locales (sur demande de carte magnétique)
Jeudi de 15 h à 17 h (novembre à février) et de 16h-18h (mars à octobre) : réservé aux entreprises extérieures et pour les déchets issus d'un chantier sur le terrain communautaire
(sur demande téléphonique au 06 72 01 61 44).

Déchetterie intercommunale de Vic-sur-Cère

Zone d'activités de Comblat-le-Château
15800 VIC-SUR-CERE - Tél. : 06 72 01 61 44

Horaires d'été, de mars à octobre :
lundi et mardi de 14 h à 18 h ;
vendredi de 9 h à 13 h ; samedi de 9 h à 17 h

Horaires d'hiver, de novembre à février :
lundi et mardi de 13 h à 17 h ;
vendredi de 9 h à 13 h ; samedi de 9 h à 17 h

NB : **accès gratuit** aux habitants du territoire de la Communauté de communes

Accès payant aux professionnels du territoire ou prouvant que leurs déchets proviennent d'un chantier situé sur le territoire de la Communauté de communes.

Office de tourisme du Carladès

Avenue André Mercier - 15800 VIC-SUR-CERE - Tél. : 04 71 47 50 68 - Mail : tourisme@carlades.fr
vous accueille

- **du 10 juillet au 23 août** : tous les jours du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30 et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h.
- **Le reste de l'année** : du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

+ du 3 au 30 avril : dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h.
+ les 7/05 - 25/05 - 4/06 de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h.
+ du 24/06 au 10/07 et du 23/08 au 15/09 de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17h.

Les Rencontres du Carladès

ACTE 1
AOÛT 2017/JANVIER 2018

CALENDRIER DÉTACHABLE À CONSERVER

Et de 9 !

Pour sa neuvième saison, la Communauté de communes continuera de proposer des Rencontres sur une grande partie de son territoire avec toujours cette volonté d'aller au plus près de chacun de vous, de valoriser les créations contemporaines et permettre la découverte de plusieurs formes artistiques. Avec cette programmation et ces 11 dates, cet acte 1, de août à janvier 2018 portera et soutiendra la parole des artistes, des visions du monde singulières et universelles à la fois, des points de vue à découvrir pour se rencontrer, échanger, créer du lien ! Les partenariats précieux avec les acteurs culturels et les associations du territoire seront toujours au cœur de cette saison et permettront de maintenir une offre pluridisciplinaire, une valorisation des initiatives des acteurs culturels du territoire, un meilleur ancrage local, tout en favorisant l'esprit collaboratif et convivial !

18h / 21h30
Prix libre

Projection de Film

En partenariat avec la commune
et le Comité des Fêtes de St-Etienne-de-Carlat
En partenariat avec la Sauce - St-Jacques-des-Blats

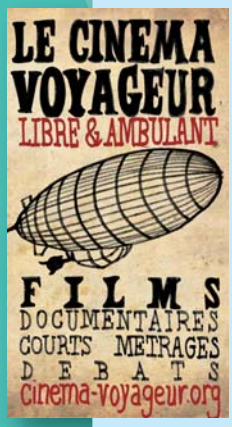

9 AOÛT ST-ETIENNE-DE-CARLAT
12 AOÛT ST-JACQUES-DES-BLATS

CINÉMA VOYAGEUR

Un cinéma libre et ambulant posant ses bagages ici et là, au gré de ses envies, pour proposer une programmation qui émerveille, gratte et chatouille.
Un autre chemin dans les méandres d'un système ou l'image et la création sont devenues des objets de consommation.

Possibilité de restauration sur place.

18 AOÛT
21h30

Théâtre gestuel / Clown

Centre Culturel du Carladès - Vic-sur-Cère
En partenariat avec La Ferme de Trielle et la commune.

VIC-SUR-CÈRE "L'ÔTRE BELLE"

Cie Inextenso 93

Une belle au bois dormant clownesque et féministe.
De et par Catherine Dubois et François Pilon.

Du conte original de la "Belle Au Bois Dormant" restent le sommeil très profond, le réveil, un baiser, un prince et une princesse…
Vulcano se prend pour un écrivain et écrit, à sa manière, l'histoire de la "Belle Au Bois Dormant".
A sa surprise, une princesse endormie apparait !... Bien que désorientée, Belle compte profiter de ce réveil tant attendu pour recouvrer sa liberté.
A-t-elle envie de s'encombrer de ce prince pressant, qui lui propose un drôle de mariage ? Décidée à ne pas laisser Vulcano écrire à sa place, elle substitue son crayon, s'échappe dans la forêt. Elle y attire le prince, l'y perd et lui jette un sort qui le plonge à son tour dans le sommeil.
Enfin seule, Belle parle et ré-écrit son histoire avec enthousiasme et ferveur.
Allégée, elle réveille Vulcano pour une fin heureuse, écrite à 4 mains.

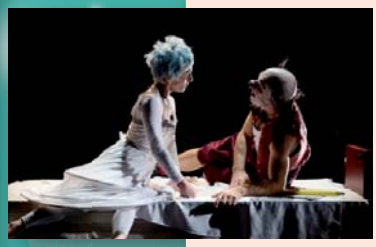

Renseignements et réservations :
La Ferme de Trielle - 15800 Thiézac
Tél. : 04 71 47 01 64 - Mail : trielle@wanadoo.fr

20 AOÛT
16h / 18h30
GRATUIT

Théâtre de rue

En partenariat avec Eclat, la commune, La Sauce, Les Aînés du Griou

ST-JACQUES-DES-BLATS

LES PRÉALABLES - "JE M'APPELLE"

Cie Garniouze Inc - *D'après un texte d'Enzo Cormann*

Dans le cadre du Festival International du théâtre du rue et en partenariat avec Eclat, la Communauté de communes recevra un Préalable : "Je m'appelle" de la cie Garniouze.
"Je m'appelle" retrace la lancinante cohorte des victimes d'un siècle de guerre économique mondiale. De Rodez à Saïda, de Point-à-Pitre à Séville, des typographes, mineurs, caristes, employés saisonniers se succèdent dans une série d'histoires d'ouvriers portés par un entrepreneur du bitume sur un texte d'Enzo Cormann.

Contact :
Service culturel au 04 71 47 89 03
culture@carlades.fr
OU festival@aurillac.net
Tél. : 04 71 43 43 70

En partenariat avec Carlades Abans ! et la commune.

POLMINHAC "JOGAR" Fête des jeux traditionnels

"Jogar" Fête des jeux traditionnels dans le cadre des journées du patrimoine, à Polminhac. Un événement grand public, familial, intergénérationnel et interculturel autour des jeux populaires et traditionnels occitans et d'ailleurs. Une fête pour rire et se divertir grâce à de nombreuses activités accessibles à tous.
Samedi après-midi grande chasse au trésor, 18h spectacle de mâts chinois avec la Cie Mine de Rien. Dimanche démonstration de jouets rustiques, démonstration et concours de quilles, tir à la corde, 17h mât de cocagne, animations chantées par le groupe Pibol&co.

16/17 SEPTEMBRE
Entrée 1 €
Ouvrant droit à la pesée du jambon

Petite forme magique et théâtre autour du mentalisme

En partenariat avec La Ferme de Trielle, l'Auberge La Sapinière et la commune.

CROS-DE-RONESQUE

"VRAI FAUX" Cie La Phalène

Concepteurs : Thierry Collet et Michel Cerda
Interprète : Remy Berthier ou Matthieu Villatelle

© Philippe Laurençon

Comment ça se fait qu'on regarde tous dans la même direction ? Comment ça se fait qu'on rêve toujours aux mêmes choses ? VRAI/FAUX est un spectacle de magie mentale interactif et théâtral. Le spectacle démarre sur le ton de la conférence scientifique, les illusions d'optique intriguent et amusent tout en ramenant l'illusion sur le terrain de la rationalité. Mais les expériences psychologiques et les effets magiques deviennent rapidement plus troublants et inquiétants : le mentaliste devine des mots choisis secrètement, révèle des souvenirs et des pensées personnelles du public, prévoit à l'avance des choix d'un spectateur : le spectacle interroge alors ce qui conditionne nos choix, nos opinions et nos croyances. Des questions adressées avec humour à la fin du spectacle montrent que si le public dans son ensemble à vécu la même expérience, chaque spectateur peut en avoir une perception et une interprétation radicalement différente. Pouvoir paranormal ? Manipulation psychologique ? ou trucage de prestidigitation ? Une discussion s'engage avec le public et permet d'ouvrir le débat sur des questions plus philosophiques, sociales et politiques.

1er SEPTEMBRE
21h30

Renseignements et réservations : La Ferme de Trielle - 15800 Thiézac - Tél. : 04 71 47 01 64
Mail : trielle@wanadoo.fr

Contes en occitan

En partenariat avec l'IEO, Carlades Abans !, la commune.

18 NOVEMBRE
15h30
7 € et 4 €

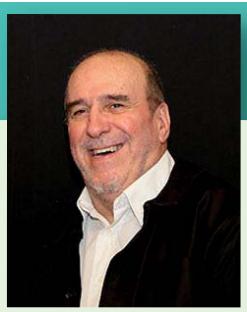

RAULHAC

"LES RACONTADES" de Daniel Chavaroche

FESTIVAL DES RAPATONADES Contes en occitan

Une poignée de bonnes histoires, bien marinées dans le fond du pays, pas celles du dessus, du tout-venant qui reste toujours un peu fade, mais plutôt celles du dessous qui ont gardé le goût de sauvage, en évitant de racler le fond du pays, au risque de retirer la couche protectrice qui enlèverait le goût de "revienzy". Un mélange d'un zeste de contes et de légendes. Une grosse pincée de merveilleux, d'extraordinaire ou d'étrange pour que la saveur persiste dans l'esprit et que l'émotion s'exhale à souhait. Sans oublier une bonne rincée d'humour et même carrément une grosse giclée de franche rigolade chaque fois que possible. A remuer jusqu'à ébullition lente des souvenirs et des sentiments enfouis dans les mémoires…

Renseignements : IEO du Cantal - Tél. 04 71 48 93 87 ou contact@ieo-cantal.com

Le festival du conte « Las Rapatonadas » aura lieu du 10 au 19 novembre, le thème : Oiseaux de passage.

DU 20 AU 24 NOVEMBRE

POLMINHAC

ACCUEIL EN RÉSIDENCE

du duo Séverine Sarrias - Arnaud Cance

pour la création d'une adaptation du spectacle "Poma Pomme" pour les enfants de maternelle. Restitution avec des enfants des écoles et la collaboration de la bibliothèque de Vic-sur-Cère.

Une graine est tombée sur la terre... puis elle a poussé, grandi et a donné naissance à un arbre... au bout des branches, des pommes ! Par un chemin jalonné de comptines gestuelles, chansons, ritournelles et musiques, Séverine Sarrias et Arnaud Cance proposent d'emmener les tout-petits dans le verger de l'imaginaire. Un conte fait de partage d'émotions sensorielles pour susurrer, découvrir, se délecter de la vie tourbillonnante d'une pomme ! Un spectacle pour découvrir et grandir : à partager avec les grands afin de donner l'envie de jouer, raconter, chanter avec les enfants chaque jour... semer au commencement du monde !

En partenariat avec la Communauté de communes, la compagnie Magma Performing Théâtre dirigée par Nadège Prugnard, poursuivra ses ZONES LIBRES sur le Carladès.

ZOOM SUR LES "ZONES LIBRES" MAGMA PERFORMING THEATRE et atelier d'écriture

EN NOVEMBRE

Lieux et horaires communiqués à la rentrée sur le site et la page facebook de la communauté et de la compagnie.

Sous forme de lectures musicales, performances, commandos poétiques, films, putschs rock'n'roll et autres "épluchages du réel "... les Zones Libres portées par la Cie Magma Performing Théâre proposent un moment artistique ouvert à toutes et à tous, permettant de faire connaître les écritures et les artistes d'aujourd'hui, de démocratiser l'accès à la culture, sortir le théâtre du théâtre pour le porter au plus près des gens, dans des lieux de passage, des carrefours de vie, des cafés, commerces...

Un atelier d'écriture sera proposé en lien avec cette Zone Libre.

15 DÉCEMBRE
18h - Entrée 10 €
Jeune et familles des élèves 4 €

Musique

POLMINHAC

CONCERT DE NOËL

avec le groupe polyphonique SAN SALVADOR et en première partie les élèves de l'école de musique intercommunale.

Concert de Noël avec le groupe polyphonique San Salvador. En première partie spectacle des élèves de l'école de musique intercommunale.

Formation intégralement vocale, San Salvador s'intéresse davantage à une forme de renouvellement-détournement poétique des musiques traditionnelles et du monde, plus qu'à l'expression d'un "folklore authentique". Sa musique circule entre les cultures et les univers musicaux.

A la fin du concert : soupe et gâteaux !

EN JANVIER

En partenariat avec la Communauté de communes

POLMINHAC

JOURS DE DANSE(S)

est un rendez-vous départemental qui s'adresse à tous les publics.

Point de convergence des amateurs du département, cet événement initié et porté par le Conseil Départemental du Cantal, a la volonté de rayonner plus largement en allant au-devant de chacun.

Rencontres culturelles et artistiques, enrichissement personnel, découvertes sont proposés autour de personnalités, au travers d'un programme d'actions aux formes et contenus variés (spectacles, ateliers, expos, films). JOURS DE DANSE(S) vous propose une diversité d'accès à la danse, en plusieurs points du département, au gré des partenariats qu'il suscite.

Le programme complet sera dévoilé début janvier 2018 et disponible en ligne sur le site de la Communauté de communes et www.culture.cantal.fr

Des programmes seront mis à la disposition du public en divers lieux (bibliothèques, écoles de danse, théâtre, Communautés de communes…).

13 JANVIER
21h

Musique

En partenariat avec La Sauce et la commune.

POLMINHAC *Salle polyvalente*

AVALANCHE ROCK Concerts de rock

"Mélanger les idées, lier les individus", tel est le leitmotiv de Là Sauce, association à but non lucratif, basée à Saint-Jacques-des-blats. L'association Là Sauce a décidé de remettre le couvert avec un menu des plus savoureux avec trois groupes et des Djs. 1er partie : Bless - Indie Rock // En suite : Dot Legacy - Fuzz Rock // Puis : The Silly Walks - Garage

Un service de restauration sera mis en place le soir du concert, ainsi qu'une buvette de produits locaux.

Contact : lasauce15800@yahoo.fr

+ d'informations
sur www.carlades.com
ou sur notre page Facebook
https://www.facebook.com/rencontres.carlades/

Infos et résa : Service Culturel 04 71 47 89 03 / culture@carlades.fr